



Lettre d'information Avril 2022

✓ Plantation de haie par les écoliers



Cette année, les élèves de CM1 et CM2, accompagnés des enseignants, de conseillers municipaux et de membres de l'ACCA de Meilhac ont reconduit leur plantation de haie pour la protection de la biodiversité, en relation avec la fédération de chasse de la Haute-Vienne. Merci à tous !

✓ Fiscalité locale

Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti sont établies à partir de bases de valeur locative. Ces bases sont fixées par les services de l'Etat et augmentent assez fortement cette année (3,4%). La commune fixe un taux qui augmente cette année de 3%, nettement en deçà de l'inflation et de la moyenne départementale.

✓ Implantation de la fibre

Elle se poursuit sur les villages de Bostrichard, Les Bourissous, La Côte, Lavoust, Bois Chabrol, Taillis de la Pouge et sur les villages de Chautardie, Saint Michel et Les Garennes.

Cela concerne un total de 85 foyers.

Le déploiement est géré par le syndicat DORSAL et l'entreprise NATHD.

✓ **Construction d'un préau à l'école**

Un second préau va être implanté à proximité de la classe de CM1 pour un meilleur confort des enfants.
Les travaux doivent se faire durant les vacances de printemps.



✓ **Marché de Meilhac**

Il se tient tous les jeudis sur la place de l'Eglise entre 16H et 19H.
Vous y trouverez du maraîchage, de la viande bovine, des plats cuisinés ...
A jeudi !!
Le camion Raph Pizza est quant à lui présent le vendredi à partir de 18H30.

Le projet de piste de bosses est toujours à l'étude.
Une réunion doit avoir lieu sous peu.
Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie.

